

Echebrune



Bulletin

Municipal

N°4

Janvier 2022



LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos vœux très sincères de **Bonne et Heureuse Année. Surtout la santé !**

En ces temps plus que perturbés par la Covid 19, ces vœux prennent une signification toute particulière.

Ce qui pouvait être une formulation un peu routinière devient une préoccupation de tous les jours, pour soi-même et son entourage.

En toutes circonstances donc, prenez soin de vous et de vos proches !

Quel regard poser sur notre commune en 2021, première année pleine et entière où nous avons voté un budget ? Selon que l'on soit optimiste ou fataliste, l'avis sera différent tant la maîtrise de nombreux éléments nous échappe. Vous en apprécierez le détail dans les pages qui suivent. Le positif : notre objectif partiellement atteint de masquer les conteneurs, des impôts stables, des réponses à des demandes d'administrés, des actions ponctuelles sur la voirie.

Le moins satisfaisant : aucun investissement d'envergure réalisé bien que budgétisé : le parvis de l'église, la défense incendie, l'atelier municipal, la réfection de la voirie.

Il faut dire que les délais administratifs s'allongent dans des proportions importantes quand les réglementations augmentent en volume et en complexité et que les interlocuteurs sont difficiles à joindre.

A l'heure du texto, du courriel et de l'informatisation supposée simplifier et accélérer, force est de constater que le budget de 2021 ne se réalisera qu'en 2022.

Pour 2022, les objectifs restent donc les mêmes :

- Préserver et améliorer le cadre de vie de notre commune, dans la limite de nos compétences et de nos moyens.
- Investir selon nos capacités.
- Conforter notre école avec la commune de Biron.
- Ne pas augmenter, pour l'instant, les impôts.
- Gérer au plus économique.

C'est aussi l'occasion de dire que le Conseil Municipal peut compter avec certitude sur l'action efficace des cinq agents municipaux et du SIVOM : agent technique, secrétaires, agent des écoles et cantinière.

A l'heure où j'écris ces lignes (mi-décembre) la nouvelle année s'ouvre sur des perspectives sanitaires incertaines. Pour autant, il ne saurait être question de se résigner à un quelconque fatalisme. Nous poursuivrons les actions engagées, attentifs aux observations et suggestions que vous pourrez nous faire.

Et que 2022 soit pour vous et les vôtres une excellente année!

Bien cordialement

Cache-conteneurs

Répétons-le, c'est une de nos actions prioritaires en ce début de mandat.

L'agent technique a installé les divers dispositifs de manière très satisfaisante à Rouchave, Figers centre, Le Puy Haut et Echebrune, rue des Chardons. Ceux de Figers (Route Départementale, rue du Pérat) et de Meussac (rue des Girouettes) sont en attente de la réalisation des plateformes.

Concernant Usson, se pose une double question : rassemble-t-on les deux sites ?
Si oui, où positionner la nouvelle plateforme ? L'étude est en cours pour une réalisation en 2022.



AVANT



APRÈS



Voirie

- Le programme 2021 (37 000 €) devrait être réalisé au premier trimestre 2022, soit :
Meussac, rue de la Cigogne - Figers, rue de la Clie - Echebrune, rue de la Prairie - Usson, rue du Maquignon ;
virage route de Chasseuil.
- Le programme 2022 a été approuvé par le Conseil Municipal du 14 décembre, pour un montant sensiblement identique :
Meussac : rue de la Cigogne entre la rue du Petit Bois et la Route Départementale, et rue du Petit Bois
Echebrune : rue du Calvaire
Usson : rue Joséphine (limitrophe de Coulonges)
Figers : rue du Pérat
Les Allées : rue du Muguet.



Où en sont nos autres projets ?

Parvis de l'église

Les fouilles sont terminées ; rien de significatif n'a été signalé. Le dossier doit se poursuivre par un compte rendu des fouilles puis l'autorisation de commencer les travaux. L'architecte sera contactée au préalable pour élaborer le dossier de consultation des entreprises. On peut espérer que les travaux commenceront au printemps prochain.



L'atelier municipal

Après délivrance du permis de construire, l'architecte a présenté le projet au Conseil Municipal le 14 décembre. Il a été approuvé pour un coût prévisionnel de 200 000 € avec une subvention du Département de 81 000 €. Début des travaux également au printemps 2022.

Défense incendie

L'installation d'une citerne enterrée de 60 m³ à Figers secteur du Pérat, sur une parcelle en sortie du village, est programmée et budgétisée pour 2021. Le coût de l'opération est chiffré à 22 000 € avec subvention de l'État à 60% et du Département à 20%. Début décembre, le dossier de demande de subvention, déposé mi-janvier, a été validé par l'État mi-décembre. Pour 2022, des études sont en cours pour le Puy Haut, Echebrune bas et Rouchave.

Patrimoine et Cadre de Vie

Les abords de l'ancien Temple au Puy Haut

Maintenant que les cache-conteneurs sont en place autour des poubelles, nous allons avancer l'aménagement du terrain et procéder aux premières plantations.

Comme annoncé dans le dernier bulletin, deux arbres d'ornement seront plantés à droite du bâtiment, en alignement avec les cerisiers existants. Nous avons choisi de mettre un arbre de Judée et un acer (érable) pour apporter des touches de couleur au printemps et à l'automne. Les deux timbres en pierre sont maintenant en place de chaque côté du bâtiment pour recevoir des fleurs. Des arbustes (sauge, gaura...) seront plantés autour des cache-conteneurs pour agrémenter le petit jardin arboré à côté du Temple. La création du verger derrière le bâtiment est en attente. Tant que l'installation pour la défense incendie avec sa plateforme calcaire n'est pas en place, nous ne pouvons pas avancer ce projet.



Des fleurs dans nos villages

Le fleurissement est à l'ordre du jour pour 2022. Vos idées et suggestions seront appréciées, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons faire déplacer des timbres et des bacs pour des plantations. Si vous en avez à proposer, merci d'avance !

Y a-t-il un coin à fleurir et à valoriser devant chez vous ? Nous pourrions voir ensemble pour fournir du terreau et des plantes, ou donner un coup de main. Pour le plaisir de tous !

Communication

La technologie moderne nous permet d'être en contact et de communiquer avec le monde entier.

Il est beaucoup plus difficile de passer des informations aux habitants de son propre village ! Mais ça va changer !

Panneau Pocket : Afin de pouvoir communiquer de façon instantanée, à tout moment et avec l'ensemble de la population, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge a choisi de rejoindre l'application mobile **Panneau Pocket**.

Grâce à cette application, les habitants pourront retrouver les actualités phares de l'intercommunalité et de leur commune, en recevant des notifications en cas d'information importante ou urgente.

Chaque commune du territoire sera dotée d'un compte sur cette application.



L'application permettra :

- d'envoyer des informations instantanément aux habitants
- d'inclure des fichiers pdf ou images
- de faire des liens cliquables pour les adresses courriel, sites internet et numéros de téléphone
- de vous créer un espace PanneauPocket pour l'école ; l'équipe pédagogique pourra gérer cet espace et les publications.

Les habitants devront télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur leur téléphone ou tablette. L'application ne récolte aucune donnée personnelle et est sans publicité. A l'intérieur, ils trouveront le répertoire de l'ensemble des communes adhérentes en France. Ils pourront alors sélectionner la ou les commune(s) dont ils souhaitent recevoir les notifications. La Communauté des Communes de Haute-Saintonge et ses communes auront un travail important de communication auprès des habitants pour les informer de notre présence sur l'application ; le but est d'inciter un maximum de personnes à la télécharger pour être informées rapidement.

Vous pouvez dès maintenant télécharger l'application et cliquer sur « Echebrune ».

Site web d'Echebrune

Le site d'Echebrune est en cours de construction et sera opérationnel dans les semaines à venir.

La structure (arborescence) est en place selon les objectifs détaillés dans le dernier bulletin. Elle comporte les pages suivantes :

- **Découvrir Echebrune** : la commune, les villages, l'église, les autres sites, l'histoire, l'environnement naturel (paysages, promenades, panoramas à 360°), galerie de photos.
- **La Mairie** : le Conseil Municipal, les commissions, les comptes rendus de réunion en ligne ; le personnel de Mairie et les services ; les démarches ; les projets ; les bulletins municipaux en ligne.
- **Vivre à Echebrune** : évènements ; vie scolaire ; vie associative ; entreprises et artisans ; infos touristiques
- **Infos pratiques** : salle des fêtes ; gestion des déchets ; etc.

Bien sûr, les actualités de la commune figureront en bonne place sur la page d'accueil, ainsi que les liens utiles vers les démarches en ligne.

Ce projet est passionnant si on aime sa commune et qu'on souhaite la valoriser. Il demande beaucoup de temps, des idées et surtout de l'enthousiasme ! Contactez-nous pour en savoir plus.



Travaux

Les maisons locatives à Figers

La création d'une pelouse est abandonnée, soit une économie de 3 380 €. En contrepartie, les locataires sollicitent un store sur leur terrasse. Accord de principe du Conseil Municipal.

- Le chemin d'accès a été réalisé pour un coût de 1 440 €.
- Il est envisagé de planter des arbres sur chaque propriété, ainsi qu'une haie en bordure de la Route Départementale.
- Il sera procédé à la réfection de la gouttière de l'une des maisons pour 412 €.
- Des grilles anti-volatiles ont été installées par l'agent technique.



Travaux de voirie ponctuels

En septembre, une campagne de gravillonnage (point à temps) a eu lieu sur plusieurs voies de la commune. Par ailleurs le Conseil Municipal a décidé de réaliser :

- La réfection de la rue Font des Prats pour un montant de 4 500 €
- La pose de bordures rue du Château d'Eau contre les infiltrations d'eau dans une propriété riveraine lors des jours de fortes pluies, 2 000 €.



Autres travaux

- Achat et pose par l'agent technique de cendriers et de poubelles pour l'église, l'école et la Salle des Fêtes pour un montant de 700 €.
- Un devis de 412,20 € est accepté pour une intervention sur la toiture de l'église.
- L'agent technique a effectué des travaux de réparation à la porte arrière du cimetière et un nettoyage du bâtiment.

Le 11 novembre

Pour le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de la « Grande Guerre », une trentaine de personnes étaient présentes à la cérémonie de commémoration.



Le repas des Aînés

2021 a vu la reprise d'une sympathique tradition. Soixante personnes ont répondu à l'invitation pour partager un excellent repas dans une ambiance conviviale et amicale.



Eurochestries 2021

Un des grands événements culturels de l'année a été la reprise des Eurochestries en juillet et en août 2021. Ce festival annuel de musique internationale est une fierté pour notre région depuis plus de 30 ans. De jeunes musiciens très accomplis nous amènent leur musique tout en découvrant notre pays et notre patrimoine. C'est une belle oeuvre d'échange international et une grande chance pour nous.

En 2021, malgré les circonstances difficiles, 130 musiciens de 6 pays ont présenté 50 concerts en Charente-Maritime, en Charente et en Gironde. Nous avons proposé notre participation et le mardi 3 août un concert a été organisé dans notre église d'Echebrune.



Nous étions heureux d'accueillir l'ensemble Festivo, un quintette à vent espagnol (flute, clarinette, hautbois, basson et cor). Cet ensemble de cinq musiciens d'Andalousie nous a fait honneur ! Nous étions impressionnés par le haut niveau de leur prestation, c'était un concert magnifique qui a été très bien reçu.

Le programme, classique en première partie, a ensuite donné la part belle à la musique espagnole, de grands compositeurs mais d'inspiration traditionnelle. Debout, avec mouvements dansants et expressifs, les musiciens nous ont épatés avec le Jeu des Voleurs d'Oscar Navarro (tiré de Don Quichotte) et surtout la magnifique Danse rituelle du Feu de Manuel de Falla.

Nous avons passé une belle soirée avec ces jeunes Espagnols très sympathiques. Ils ont apprécié notre église, son acoustique exceptionnelle et surtout l'accueil chaleureux du public (plus de soixante personnes sont venues de près et de loin).

Merci pour votre présence et votre soutien. Merci aux bénévoles d'Eurochestries, merci à notre Comité des Fêtes. Nous vous disons « À l'été 2022 ! ». Venez nombreux à notre prochain concert !

La fibre « arrive »

Ne comptez pas sur nous pour vous dire quand vous serez connectés ! Néanmoins les équipes techniques s'activent comme en témoignent ces différentes photos.

Par contre nous ne connaissons pas le calendrier exact du déploiement et de sa concrétisation.

Il convient de préciser qu'Echebrune participe pour 25 000 € dans l'enfouissement de la ligne entre Meussac et Usson.



Autres informations

Projet d'antenne relais dans le bois de Meussac

L'amélioration des communications téléphoniques entraîne la multiplication des antennes relais qui « parsèment » désormais nos campagnes. Le projet d'un opérateur dans le bois de Meussac (une antenne de 45 mètres) pose le problème de l'approvisionnement du chantier et de la dégradation inévitable des accès.

Tant qu'un accord de dédommagement n'aura pas été conclu, la commune s'opposera à ce projet dans la limite de ses compétences.



Gestion / Finances

Le principe de fonctionnement de la commune est de gérer au moindre coût, voire de faire des économies.

Les assurances ont été renégociées et passent de 4 600 € en 2021 à 3 200 € en 2022.

De même, un changement de prestataire des photocopieurs diminue de 300 € la facture annuelle de la Mairie et de 1 200 € celle du SIVOM Biron-Echebrune pour les 2 photocopieurs de l'école.

Recyclage

Une boîte de récupération de téléphones usagés est disponible à la Mairie.



Salle des fêtes

La levée des contraintes sanitaires en septembre a permis de remettre la salle en location.

Voici les tarifs :

Été • Du 15 avril au 15 octobre

	1 Jour (avec cuisine)	Week-end (avec cuisine)
COMMUNE	120 €	170 €
HORSCOMMUNE	150 €	200 €
	1 Jour (sans cuisine)	Week-end (sans cuisine)
COMMUNE	90 €	140 €
HORSCOMMUNE	120 €	170 €

Hiver • Du 16 octobre au 14 avril

	1 Jour (avec cuisine)	Week-end (avec cuisine)
COMMUNE	150 €	200 €
HORSCOMMUNE	180 €	230 €
	1 Jour (sans cuisine)	Week-end (sans cuisine)
COMMUNE	120 €	170 €
HORSCOMMUNE	150 €	200 €

Réunions

Tarif du 1^{er} janvier au 31 décembre (pour 3 heures maximum) sans cuisine : 50 € commune et hors commune.



Vie associative

Subvention Association de Chasse

Une subvention de 250 € a été allouée à l'ACCA pour l'année 2021.

Et si on jouait au Scrabble ?

Suite à l'annonce dans le précédent bulletin municipal un club de Scrabble est en voie de constitution ; huit personnes participent à ce jour. Tant que les effectifs ne dépassent pas dix personnes la Salle de Conseil sera prêtée le jeudi après-midi (économie de chauffage compte tenu de la présence du secrétariat).

C'est donc dans une ambiance conviviale que, une fois par semaine, ces passionnés pratiquent le « duplicate ».

Si vous êtes intéressé(e), faites-le savoir au secrétariat de la Mairie qui fera suivre et l'on reprendra contact avec vous.



L'école

Il faut le répéter, pour une commune rurale l'école est un lieu de vie fondamental. Dans un contexte de baisse des effectifs (moins 218 en Haute Saintonge en 2019/2020), le Sivom Biron-Echebrune tente de tirer son épingle du jeu en misant sur l'investissement.

Mais de 39 élèves les effectifs sont passés à 36 à la rentrée 2021, malgré de nouveaux arrivants, de jeunes couples s'étant installés récemment dans la commune. Rappelons que pour la commune le coût financier est de 81 000 €.

Et à chaque rentrée scolaire, un petit-déjeuner d'accueil !



De même, un effort particulier est consenti pour la cantine dans la qualité des produits et une cuisine faite « comme à la maison ».



Une année bien remplie à l'école d'Echebrune

« **Les grands votent, nous aussi !** » Pour bien commencer cette année d'élections présidentielles, les 22 élèves de CE2-CM1-CM2 du RPI Biron-Echebrune ont élu deux délégués de classe. Tous ont ainsi pu vivre et décrypter le processus électoral en classe, de la rédaction d'un programme en 5 points au scrutin rendu solennel par l'utilisation d'une véritable urne. Les candidats (nombreux) ont dû préparer un discours, puis travailler en binômes avec leur « photographe officiel.le » à la création d'une affiche de campagne comportant leur slogan. La participation au scrutin a été de 100 % (un exemple à suivre pour les adultes ?) et deux délégués, Lucie Jacobs et Celyan Bouyer, ont été désignés pour représenter la classe et soumettre prochainement les requêtes des élèves à Monsieur le Maire qui a bien voulu se prêter au jeu.

Après l'effort, le réconfort, dit-on : pour la semaine du goût, grâce à l'énergie et la patience d'Anne-Sophie Roussey, la cantinière, les élèves se sont essayés à l'art de la pâtisserie et ont préparé des macarons au chèvre frais qu'ils ont ensuite dégustés avec beaucoup de plaisir et de fierté. Depuis, les élèves de cours élémentaire se préparent au concours Eurêkamaths qui voit s'affronter plus de 1000 classes sur toute la France. L'objectif est de se creuser la tête en groupe pour résoudre des énigmes mathématiques le plus vite et le plus efficacement possible. Les CE2 ont hâte de participer l'an prochain !

Quand « les grands » ont résolu ces problèmes, tous se retrouvent et répètent la courte pièce de théâtre qu'ils vont jouer pour Noël : les personnages sont des livres... mais chut ! l'histoire se passe dans une bibliothèque où le silence est d'or...

Pour leur interprétation, nos comédiens en herbe pourront s'inspirer de Charlie Chaplin dont la classe a vu *Le Kid* au cinéma de Pons dans le cadre du dispositif École et cinéma. Le film, drôle et touchant à la fois, a beaucoup plu aux enfants.

Deux autres projections sont prévues dans l'année. Enfin, plusieurs projets sont aussi mis en oeuvre grâce à la Communauté des Communes de Haute-Saintonge :

En musique, les enfants vont assister à 4 présentations d'instruments par l'orchestre de l'École des Arts de Haute Saintonge, ainsi qu'à un concert pédagogique en janvier au Centre des Congrès.

En EPS, après 9 séances de natation aux Antilles de Jonzac, entièrement financées par la Communauté des Communes, ils seront prêt(e)s pour une nouvelle semaine de canoë kayak prévue après les vacances de Pâques.

Beaucoup d'autres activités sont encore à venir cette année, mais il vous faudra attendre le prochain numéro du bulletin municipal pour les découvrir... à bientôt !

La classe de CE2-CM1-CM2 de l'école élémentaire d'Echebrune.



À l'École de Biron

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre pour une nouvelle année scolaire. L'école de Biron a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice, Flora Foucher et une nouvelle auxiliaire de vie scolaire, Nathalie Boutet.

En ce début d'année, la classe a eu l'occasion de faire une sortie au cinéma le lundi 15 novembre, avec l'école d'Echebrune, pour aller voir Le Kid de Charlie Chaplin. Ce film en noir et blanc a beaucoup plu aux enfants. Deux autres sorties cinéma sont prévues dans l'année.

La classe aura également l'occasion d'aller à la piscine, aux Antilles de Jonzac, pour participer à 9 séances de natation entre décembre et mars.

La première séance est prévue le 7 décembre.

Enfin, nous aurons la chance de participer cette année à une présentation d'instruments de musique par l'école des Arts de Saint Germain de Lusignan. Nous assisterons à un concert le 7 janvier, puis nous participerons à plusieurs rencontres avec des musiciens afin de découvrir leurs instruments.



Comité des Fêtes : une page se tourne

Après de nombreuses années à la tête du Comité des Fêtes d'Echebrune, Christian Boutet se retire. Sous sa présidence, quel succès ! Repas, animations et festivités en tous genres, brocantes et marches nocturnes, tous les ans des évènements qui ont fait vivre Echebrune et contribué à son rayonnement. Sans oublier le spectaculaire week-end du Cinquantième du Comité en mai 2017, un grand moment pour la commune.

Merci, Christian et Chantal, pour votre énergie et votre efficacité. Merci au nom de la commune pour l'effort et le temps consacrés à l'organisation de tous ces évènements. Nous vous tirons notre chapeau.

Le Comité des Fêtes, désormais conduit par son vice-président, Frédéric Paquet, se donne quelques semaines pour réfléchir à ses actions futures.



Crèche de Noël à l'église

Comme chaque année, une petite équipe a réalisé la traditionnelle crèche de Noël que de nombreux visiteurs ont appréciée pendant les vacances.



Soirée bienvenue

Vendredi 10 décembre au soir, à la Salle des Fêtes, les élus ont souhaité la bienvenue à des personnes nouvellement arrivées dans la commune.

C'était un moment très sympathique pour petits et grands, autour d'un verre de l'amitié.

Nous étions touchés que cette quinzaine de personnes, majoritairement jeunes, aient répondu à l'invitation du Maire. L'ambiance était chaleureuse malgré la distanciation dans la grande salle.

Trois enfants adorables étaient présents, le plus petit, deux ans, débordant d'énergie a bien profité de l'espace ! C'était un grand plaisir pour nous de présenter la commune et de faire la connaissance de personnes très intéressantes venues d'ailleurs.

La diversité et l'espacement des villages et lieux dits d'Echebrune étaient une surprise pour certains.

Une occasion donc de rencontrer des « voisins » éloignés de plusieurs kilomètres !

Tous étaient unanimes dans leur appréciation de notre environnement, de nos splendides paysages et panoramas, de la beauté et de l'intérêt culturel de la région qui nous entoure.

Du sang neuf dans nos villages, c'est une richesse. Nous retenons la leçon. Il est très important de favoriser les contacts et de développer la convivialité de notre commune.

Nous remercions Anne-Sophie Roussey pour la décoration de la salle et Sandrine, la secrétaire, pour sa participation, les autres agents n'ayant pu se libérer. A nos convives, merci beaucoup pour votre présence. Au plaisir ! Nous sommes à votre disposition.



Echebrune

Janvier 2022



Mairie

15, rue de la Mairie
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

mairie@echebrune17.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h